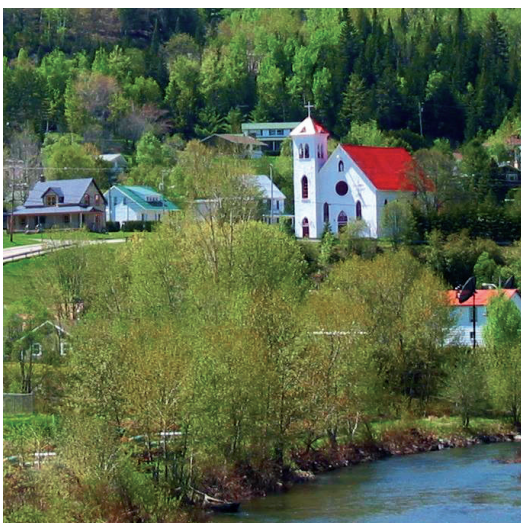


■ Extraits des rapports des groupes de travail de la Politique nationale de la ruralité

■ Un guide à l'intention des milieux ruraux



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).
Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.mamrot.gouv.qc.ca.

Photos

Page couverture : © iStockphoto.com – Sjlocke
© Alexis Girard-Aubertin

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire, 2012

978-2-550-66243-3 (PDF)

Dépôt légal – 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé
que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation
des Publications du Québec.

REMERCIEMENTS

Chacun des six groupes de travail de la deuxième Politique nationale de la ruralité a bénéficié de l'expertise de membres issus de divers horizons, tant privés, publics ou communautaires que de celui de la recherche. Ces membres ont investi du temps afin de réaliser le mandat de leur groupe de travail respectif, dont la rédaction d'un rapport issu des études et des analyses menées. Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire souhaite remercier ces membres pour leur dévouement et leur partage d'expertise.

TABLE DES MATIÈRES

■ INTRODUCTION	7
■ GROUPES DE TRAVAIL.....	8
Milieu rural comme producteur d'énergie	8
Multifonctionnalité des territoires ruraux	11
Mise en marché des produits de spécialité : les Emporiums du Québec.....	14
Collectivités rurales branchées.....	20
Complémentarité rurale-urbaine	24
Communautés dévitalisées.....	27

INTRODUCTION

Dans le cadre de la deuxième Politique nationale de la ruralité, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a mis en place six groupes de travail afin de se pencher sur des pistes présentant un avenir pour les milieux ruraux. Ces groupes de travail ont exploré, à l'intention des collectivités rurales, des initiatives porteuses, des secteurs d'activité émergents ou de nouvelles façons de faire en appui au développement rural de demain.

Ces groupes réunissaient des participants provenant de différents horizons, tant privés, publics ou communautaires que de celui de la recherche, y compris des représentants des organismes partenaires de la ruralité. Ils ont eu notamment comme mandat de produire un rapport présentant l'ensemble des conclusions de leur analyse.

Les groupes de travail étaient les suivants :

- Milieu rural comme producteur d'énergie ;
- Multifonctionnalité des territoires ruraux ;
- Mise en marché des produits de spécialité : les Emporiums du Québec ;
- Collectivités rurales branchées ;
- Complémentarité rurale-urbaine ;
- Communautés dévitalisées.

De ces groupes de travail, cinq ont finalisé leurs travaux en 2011 : Complémentarité rurale-urbaine, Collectivités rurales branchées, Multifonctionnalité des territoires ruraux, Milieu rural comme producteur d'énergie et Mise en marché des produits de spécialité : les Emporiums du Québec. Les résultats des travaux de ces groupes de travail ont été présentés dans le cadre de la Journée de la ruralité 2011. Le groupe de travail portant sur les communautés dévitalisées a terminé ses travaux en juin 2010. Les rapports finaux de ces groupes sont cités en référence dans ce guide et sont disponibles sur le site Internet du MAMROT.

Dans la suite des rapports des groupes de travail, le présent guide, destiné aux milieux ruraux, se veut un outil pratique en soutien au développement rural. Pour ce faire, il cerne l'information essentielle à la bonne compréhension des enjeux des groupes de travail, information issue des rapports et des autres documents qui leur sont rattachés, cible les recommandations des groupes de travail utiles aux milieux et liste les références associées à la thématique.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Politique nationale de la ruralité et sur les groupes de travail, et pour télécharger la version électronique du présent guide, on peut consulter le site Internet du MAMROT : www.mamrot.gouv.qc.ca. Pour de l'information sur la Politique nationale de la ruralité, vous pouvez également joindre le Ministère par téléphone au numéro suivant : 418 691-2078.

Quelques données

- Au Québec, en 2008, 50,7 % de la consommation d'énergie provenait de sources non renouvelables telles que le pétrole, le gaz naturel, le charbon et l'uranium.
- La source d'énergie la plus importante au Québec est l'hydroélectricité (39,7 %), qui est classée parmi les sources d'énergie renouvelables.
- Le pétrole, qui est l'énergie non renouvelable la plus consommée au Québec (38,1 %) et la deuxième source d'énergie en importance, connaît actuellement une grande incertitude quant à sa production mondiale. Il constitue également notre plus grande importation.

La réduction des gaz à effet de serre constitue un enjeu environnemental majeur à l'échelle mondiale afin de réduire les effets des changements climatiques. La réduction de la consommation d'énergie et le remplacement des sources d'énergie non renouvelables par des sources renouvelables sont la nouvelle voie à suivre.

Par ailleurs, les territoires ruraux québécois possèdent une économie qui repose grandement sur l'exploitation des ressources naturelles. Puisque l'exploitation de ces ressources est souvent dépendante des aléas économiques externes à la région, une partie du développement des milieux ruraux passe par l'appropriation des ressources naturelles et énergétiques.

Le développement de projets en énergie renouvelable est enclin à redynamiser une communauté grâce à un leadership, une fierté et un sentiment d'appartenance nouveaux.

Démarche et actions à poser

Trois grandes orientations sont proposées pour diversifier l'économie des milieux ruraux et tirer parti des nouvelles tendances sur le plan énergétique :

1. Maîtriser l'énergie :

- la maîtrise de l'énergie vise une gestion rationnelle et efficace des différentes ressources énergétiques disponibles. Leur consommation se fera dans une perspective d'économie, l'intention étant de préserver ces ressources.

2. Remplacer des sources d'énergie :

- la substitution énergétique consiste à remplacer des sources d'énergie non locales, notamment les sources fossiles, par des sources renouvelables et locales. Ce remplacement se fait dans une perspective de réduction des gaz à effet de serre et de développement durable et régional.

3. Produire de l'énergie :

- pour être durable et viable pour les communautés, l'exploitation des ressources énergétiques renouvelables locales doit se faire en soutenant la création de richesses et d'emplois locaux, et s'inscrire dans une meilleure gouvernance de la collectivité.

Parmi les actions proposées par le groupe de travail :

- **Encourager et entreprendre une participation à la production d'énergie renouvelable**

Il est dans l'intérêt des collectivités d'entreprendre des projets de production d'énergie renouvelable. L'exploitation des ressources énergétiques renouvelables locales permet non seulement de réduire la dépendance aux énergies fossiles, mais elle permet également de créer des richesses et des emplois locaux. La valorisation des rejets thermiques et de la biomasse, l'hydroélectricité, la géothermie, les énergies solaire et éolienne sont des options possibles en milieu rural. Elles comportent des avantages et des désavantages, c'est pourquoi le groupe de travail a fait une [synthèse des leviers et barrières au développement d'initiatives énergétiques en milieu rural québécois](#). De plus, un [outil d'aide à la décision pour le choix de filières énergétiques en milieu rural](#) et des [fiches synthèses des technologies et des initiatives énergétiques](#) ont également été développés. Nous vous invitons donc à les consulter afin de faire des choix éclairés.

- **Mettre en place des centres locaux et régionaux de stockage de biomasse forestière préparée et conditionnée**

Le développement de la filière énergétique des chaufferies institutionnelles et commerciales repose sur un approvisionnement sécuritaire, dont la qualité du combustible est relativement normalisée, afin d'assurer le fonctionnement adéquat des chaudières. Les conditions climatiques et opérationnelles québécoises font qu'il est nécessaire de stocker la biomasse préparée tout au long des activités de récolte afin d'approvisionner sans contraintes les chaufferies à la biomasse.

Afin de garantir un déploiement harmonieux de cette filière, l'implantation de centres de conditionnement et de stockage dans les zones les plus appropriées est primordiale. Le centre de stockage et de conditionnement de biomasse de la Coopérative forestière de La Matapédia en est un bel exemple.

- **Inciter les propriétaires et les regroupements de propriétaires de lots boisés privés à mettre pleinement à contribution les forêts privées pour la production de bois-énergie, tout en s'assurant que ces forêts sont l'objet d'une gestion de rendement accru et durable**

En plus d'une proximité des lieux de consommation d'énergie, la production d'énergie à partir de la forêt privée engendrerait des retombées socioéconomiques non négligeables dans les milieux ruraux. La récolte de biomasse pourrait se faire sous forme résiduelle ou non résiduelle. La préservation des sols, afin de maintenir la productivité forestière, et la protection de l'environnement en général doivent faire partie de l'approche.

- **Se doter d'un plan de conversion au chauffage au bois-énergie ou à la biomasse-énergie des édifices publics**

Les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC) et les conférences régionales des élus, si elles optaient pour un chauffage à la biomasse des édifices publics sous leur responsabilité, créeraient un effet d'entraînement sur la demande de biomasse à des fins énergétiques et favoriseraient la mise en place d'un réseau solide d'approvisionnement et de distribution pour la biomasse.

Références

Travaux du groupe de travail

[Rapport du groupe de travail sur le milieu rural comme producteur d'énergie](#)

[Outil d'aide à la décision pour le choix de filières énergétiques en milieu rural](#)

Cet outil vise à mettre en lumière les besoins et le potentiel énergétiques d'un territoire et à orienter le choix des filières.

[Synthèse des leviers et barrières au développement d'initiatives énergétiques en milieu rural québécois](#)

Il existe des barrières communes à toutes les filières, comme les bas tarifs de l'électricité et d'autres propres à chacune des filières, comme les difficultés d'approvisionnement en biomasse forestière. Parmi les leviers, on compte l'acquisition d'une expertise québécoise.

Fiches et tableau synthèses des technologies énergétiques et fiches sur les expériences étrangères

Ces fiches présentent un inventaire analytique des technologies et des initiatives énergétiques qui pourraient s'implanter localement au Québec.

- [Fiches synthèses](#)
- [Tableau synthèse](#)
- [Expériences étrangères](#)

Autres études réalisées

[Analyse sur l'accès aux ressources forestières pour la production d'énergie par les communautés rurales](#)

Cette étude analyse le cadre donnant accès aux ressources forestières et propose des mesures ou des mécanismes pour rendre disponibles des ressources forestières à des fins énergétiques aux communautés rurales.

[Estimation des retombées socioéconomiques dans les milieux d'accueil selon la taille et la filière de projets énergétiques](#)

Comparaison, en première approximation, des retombées socioéconomiques de la multiplication de plusieurs petits projets énergétiques dans un milieu d'accueil, par rapport à celles qui pourraient être engendrées par de grands projets nationaux.

Évaluation du potentiel de production énergétique des scieries du Québec

- [Sommaire](#)
- [Version complète](#)

La crise forestière a entraîné la fermeture temporaire ou permanente de nombreuses scieries au Québec. Le groupe de travail s'est demandé comment le secteur énergétique pourrait relancer ou contribuer à diversifier les activités de ces entreprises qui possèdent déjà des installations pouvant être mises à contribution dans différentes filières.

[Financement et accès à l'expertise pour le développement des projets d'énergie renouvelable en milieu rural](#)

L'étude explore un éventail de méthodes de financement et d'expertise qu'ont utilisées certains pays ou territoires pour encourager la croissance du secteur des énergies renouvelables.

[Potentiel énergétique des rejets thermiques industriels au Québec](#)

L'étude démontre que les rejets thermiques industriels au Québec représentent un réel potentiel de développement et de revitalisation pour un grand nombre de régions rurales.

Quelques données

Qu'est-ce que la multifonctionnalité?

La multifonctionnalité est une approche qui saisit le caractère multidimensionnel du territoire. Le territoire n'est pas qu'agricole, forestier ou récréotouristique, il est aussi milieu de vie, environnement, paysages et culture.

Parallèlement aux fonctions dominantes généralement valorisées par les mécanismes de marché, cette approche prend en compte d'autres fonctions non moins importantes pour le développement global du territoire, y compris des fonctions non marchandes.

Leur prise en compte est certes complexe, mais elle permet d'éviter des écueils, de déceler des potentiels et d'entrevoir une approche qui peut changer le regard des acteurs et favoriser une meilleure cohabitation.

Ainsi, la multifonctionnalité des territoires est une approche de planification et de gestion du territoire qui :

- **reconnaît** la diversité des territoires et leur complexité à la fois comme un milieu de vie, un espace de production et un environnement naturel ;
- **considère** les différentes fonctions d'un territoire et leurs multiples interactions ;
- **vis** le développement durable des territoires.

Elle favorise :

- une **combinaison** optimale des fonctions marchandes et non marchandes d'un territoire ;
- une **cohabitation** des usages misant d'abord sur les consensus locaux ;
- une **prise en charge** accrue des externalités à une échelle appropriée.

La multifonctionnalité :

- **valorise** les potentiels dormants que toute autre analyse du territoire ne permet pas de reconnaître ;
- **favorise** la cohabitation des usages et ainsi l'harmonie des relations au sein des communautés ;
- **réduit** la dépendance aux secteurs économiques traditionnels et favorise donc la diversification des activités économiques et sociales.

Une démarche multifonctionnelle de projets considère les fonctions :

- **économiques** (transport, agriculture, tourisme, industrie, forêt, mines, commerces, etc.) ;
- **sociales** (culture, habitat, vie communautaire, loisirs, éducations, etc.) ;
- **environnementales** (faune, flore, etc.).

La multifonctionnalité nécessite une **participation équilibrée** de l'ensemble des acteurs.

La démarche multifonctionnelle ne requiert pas de sacrifices, mais au contraire s'appuie sur la prise en compte des intérêts de tous les acteurs du milieu afin de tirer profit des potentiels naturels et humains du territoire.

Démarche et actions à poser

Recommandations

- Privilégier l'approche multifonctionnelle dans la planification du développement en impliquant l'ensemble des acteurs locaux
- Promouvoir l'approche multifonctionnelle auprès des promoteurs de projets ainsi qu'au sein des comités locaux, supralocaux et régionaux de concertation en leur faisant valoir les avantages de la multifonctionnalité

Une approche multifonctionnelle est composée des grandes étapes suivantes :

1. Rassembler les différents secteurs d'activité et d'intervention ;
2. Apprendre à se connaître, à s'approprier ;
3. Partager les connaissances sur le territoire et la collectivité ;
4. Identifier les synergies et les incompatibilités ;
5. Partager une vision globale ;
6. Se donner un programme d'action ;
7. Documenter les résultats qualitatifs et quantitatifs.

Les grandes étapes d'une démarche multifonctionnelle

Les grandes étapes	Qui ?	Quoi ?
Rassembler	Les représentants de différents secteurs d'activité du territoire grâce au dynamisme d'un leader.	Penser à tout ce qui se passe dans le village, le quartier, la MRC, etc.
S'approprier	Les mêmes avec le soutien des organisations dont ils sont issus et plus particulièrement celui des agents de développement du territoire.	Comprendre les missions, la représentativité et la légitimité d'action de chacun.
Partager	Les mêmes avec le même soutien.	Les connaissances sur le territoire, les points de vue des secteurs et des clientèles.
Identifier	Les mêmes avec le même soutien.	Les compatibilités et les incompatibilités pour bénéficier des synergies et atténuer les difficultés ainsi que pour assurer la cohésion du partenariat.
Partager	Les mêmes avec le même soutien.	Une vision et des objectifs communs.
Se donner	Les mêmes avec le même soutien.	Un programme d'actions pour adapter la réalisation des objectifs aux réalités.
Documenter	Les mêmes avec le même soutien.	Les résultats et les effets pour entretenir la mobilisation et adapter l'action aux besoins.

Quelques exemples

- La démarche de Vision stratégique de la MRC du Domaine-du-Roy s’est bâtie sur des bases partenariales construites au fil des projets collectifs réalisés depuis une quinzaine d’années tels que la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean, la Véloroute des Bleuets, la collaboration avec la communauté de Mashteuiatsh et l’acquisition de Val-Jalbert. Elle s’est enrichie de l’apport des citoyens et de quelques intervenants régionaux. Ses cinq chantiers et ses trois stratégies peuvent compter sur l’implication concrète des organismes du milieu.
- La Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic a mis en valeur le pouvoir attractif de l’observation astronomique en matière de développement touristique. En effet, en plus de contribuer à améliorer les résultats des observations scientifiques, la sensibilisation à grande échelle faite autour du projet a permis à de nombreux amateurs de redécouvrir le plaisir de l’observation des étoiles et d’attiser la curiosité générale contribuant ainsi à la renommée régionale et, conséquemment, à l’industrie touristique de ce territoire.
- Alors qu’à Baie-du-Febvre un conflit opposait agriculteurs, écologistes et chasseurs quant à l’usage de terres inondables sur la rive sud du lac Saint-Pierre, une analyse multifonctionnelle a dénoué l’impasse et a révélé un potentiel touristique et culturel jusqu’alors insoupçonné. En effet, l’aménagement des terres inondables pour permettre aux oiseaux migrateurs de s’y reposer et de s’y reproduire, sans pour autant nuire aux activités agricoles, a attiré de nombreux ornithologues professionnels et amateurs.

Ces exemples et d’autres sont présentés plus en détail dans le [rapport du groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux](#).

Références

[Rapport final du groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux](#)

[La multifonctionnalité : un outil pour mieux voir, comprendre et développer le territoire – Guide pour soutenir une démarche multifonctionnelle](#)

Guide pratique de la démarche multifonctionnelle, en complément du rapport de travail. Il explique comment utiliser les divers outils conçus par le groupe de travail.

[La multifonctionnalité en action – Recueil de projets](#)

Recueil de projets québécois et internationaux ayant utilisé l’approche multifonctionnelle.

[Grille des relations interfonctionnelles](#)

Outil d’aide à la réalisation de la démarche multifonctionnelle, qui consiste en une grille d’analyse visant l’identification des fonctions du territoire.

D’autres outils pour la promotion de la multifonctionnalité (modèle de présentations, brochure, etc.) sont également disponibles au www.mamrot.gouv.qc.ca.

MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS DE SPÉCIALITÉ : LES EMPORIUMS DU QUÉBEC

Quelques données

Qu'est-ce qu'un produit de spécialité?

Un produit rural de spécialité est un produit tangible, non industriel, dont la fabrication ou la mise en marché est liée à l'identité d'un producteur artisan ou artiste, seul ou en groupe, ou à une région de production ou à un mode de production attesté par un cahier des charges, ou à un lieu de production, nécessairement situé au Québec.

Les produits de spécialité se distinguent des autres produits par des caractéristiques souvent intangibles comme l'**authenticité**, la **qualité des matières premières**, la **méthode traditionnelle ou innovante** de production et la **production en petite série**.

Trois types de produits de spécialité :

- produits agroalimentaires;
- produits forestiers non ligneux;
- produits d'art et d'artisanat.

Qu'est-ce qu'un emporium?

Un emporium est une vitrine de produits locaux, régionaux ou nationaux, qui se présente en comptoirs. L'emporium se spécialise dans la vente de ces produits. Cet espace peut être réel ou virtuel. Cette formule existe dans certains pays, notamment aux États-Unis et en France.

Démarche et actions à poser

Diverses constatations problématiques de la production artisanale actuelle sont mentionnées par le groupe de travail. Plusieurs solutions possibles sont proposées. Ces constatations sont regroupées par grandes catégories :

- les intrants;
- les philosophies de gestion;
- les habiletés managériales;
- les avantages concurrentiels (producteur et production);
- l'avantage concurrentiel des lieux de production;
- la communication marketing et la vente directe;
- la distribution en réseaux courts et longs.

Les intrants

Constatactions	Solutions possibles
Matières premières difficiles à trouver : ▪ localisation ; ▪ saisonnalité ; ▪ disponibilité au Québec.	▪ Site Internet transactionnel
Main-d'œuvre peu compétente : ▪ pour la cueillette, la transformation et le développement de nouveaux produits.	▪ Regroupement de travailleurs-formateurs, compagnonnage ▪ Regroupement de producteurs-formateurs

Les philosophies de gestion

Constatactions	Solutions possibles
▪ Individus passionnés pour le produit ou par le métier, mais peu intéressés par la gestion ▪ Entreprise sert à assurer un revenu ▪ Faire croître l'entreprise	▪ Formation entrepreneuriale ▪ Déléguer la gestion à une coopérative de gestion ▪ Favoriser les rencontres
▪ Petite entreprise à faible pouvoir de négociation	▪ Formation de groupes d'achats ▪ Formation de coopératives de distribution
▪ Petite entreprise à faible pouvoir de représentation	▪ Formation d'associations, de guildes ou de groupes d'intérêt

Les habiletés managériales

Constatactions	Solutions possibles
▪ Caractère artisanal de l'entreprise et du procédé de production	▪ Évaluation artisanale par les pairs
▪ Spécificité du produit non reconnu	▪ Cahier des charges ▪ Appellation réservée et termes valorisants
▪ Manque de connaissance en gestion	▪ Formation à la gestion

Les avantages concurrentiels – Producteur et production

Constatactions	Solutions possibles
▪ Production nécessairement à faible volume	▪ Partage d'équipements et de compétences « autour » du métier
▪ Qualité supérieure	▪ Cahier des charges ▪ Appellation réservée et termes valorisants
▪ Procédé de production traditionnel ou innovateur	▪ Cahier des charges ▪ Appellation réservée et termes valorisants
▪ L'imitation des produits de spécialité est courante	▪ Cahier des charges ▪ Appellation réservée et termes valorisants

L'avantage concurrentiel des lieux de production

Constatations	Solutions possibles
▪ Régionalisme des artisans peu fréquent	▪ Développer des certifications régionales ▪ Cahier des charges ▪ Appellation réservée et termes valorisants
▪ La concentration ou la complémentarité des producteurs et des lieux est sous-utilisée	▪ Développer l'approche circuit touristique, thématique, événementielle

La communication marketing et la vente directe

Constatations	Solutions possibles
▪ Les producteurs maîtrisent peu leur mise en marché	▪ Se regrouper pour partager des compétences
▪ Coût élevé du marketing pour chaque producteur : site Internet, publicité, panneaux d'interprétation	▪ Regroupements de producteurs « autour » du métier et partage des outils et des moyens
▪ Les hôtels, les restaurants et les institutions achètent peu directement et localement. Ils achètent des intermédiaires.	▪ Regrouper les producteurs pour faire une publicité commune de leurs produits
▪ Acheter de producteurs isolés est un processus lourd d'approvisionnement pour les HRI	▪ Regrouper les producteurs pour faire une distribution commune

La distribution en réseaux courts et longs

Constatations	Solutions possibles
▪ La consignation représente des coûts substantiels pour les producteurs	▪ Regrouper les producteurs pour négocier des clauses communes de consignation
▪ Les produits de spécialité n'arrivent pas sur les tablettes de la grande distribution	▪ Regrouper les producteurs pour faire une distribution commune

En somme, nous pouvons regrouper les solutions proposées par le groupe de travail en **quatre grandes catégories** :

- **faire la preuve de la qualité**, notamment par l'obtention d'une appellation réservée ou d'un terme valorisant (voir encadré « Demander une appellation réservée : les grandes étapes »);
- **regrouper les producteurs** sous diverses formes : en association, en groupes d'achat ou groupes d'intérêt, en coopératives de distribution, etc. La force du nombre permet un meilleur pouvoir de négociation, de distribution, etc.;
- **former les producteurs à l'entrepreneuriat et à la gestion** afin d'améliorer leurs connaissances et leur entreprise;
- **déléguer des responsabilités**, notamment à des coopératives pour les tâches de gestion.

Demander une appellation réservée : les grandes étapes

1. Identifier un savoir-faire particulier ou une ressource qui se distingue par ses qualités et sa réputation ou encore par son lieu d'origine et d'élaboration, dont l'authenticité doit être protégée.
2. Mobiliser dès le départ un groupe d'artisans et toutes les personnes concernées par l'initiative comme les membres des réseaux de distribution, les consommateurs.
3. Former un organisme demandeur qui représentera le groupe d'artisans ou de producteurs.
4. Réaliser une étude de faisabilité qui démontre l'opportunité de réserver une appellation.
5. Élaborer un cahier des charges. Cette tâche peut être réalisée par les membres du groupement demandeur avec l'aide d'un consultant ou du Bureau de normalisation du Québec qui a un service de préparation de cahiers des charges. La plupart du temps, c'est le groupement demandeur qui possède la connaissance nécessaire à la description de son produit dans un cahier des charges.
6. Concevoir les outils de contrôle de la certification avec l'aide d'un organisme de certification.
7. Déposer un dossier complet au Conseil des appellations réservées et des termes valorisants pour réserver une appellation.
8. Promouvoir collectivement l'appellation pour améliorer sa notoriété auprès des consommateurs et valoriser son authenticité par rapport aux produits courants concurrents.

Quelques exemples

Un consortium en foresterie

[Le Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles](#), en collaboration avec d'autres organismes, intervient auprès de la main-d'œuvre. Il offre des formations aux cueilleurs de produits forestiers non ligneux pour bien les orienter quant aux façons de faire. On assure ainsi une récolte de qualité ainsi que la préservation de la ressource.

L'accueil des nouveaux arrivants à la MRC de La Mitis

En mars 2008, la MRC de La Mitis a adopté une stratégie d'accueil des nouveaux arrivants qui vise à renforcer l'appartenance au territoire. Chaque nouveau citoyen de la MRC reçoit une pochette d'information sur la région et un panier de produits locaux. Évidemment, la portée d'une initiative semblable est limitée. Toutefois, elle contribue à valoriser les produits de spécialité et elle s'inscrit dans une démarche globale de développement.

L'agneau de Charlevoix, IGP

L'identification géographique protégée (IGP) « Agneau de Charlevoix » a été officiellement reconnue le 21 mars 2009. Utiliser cette IGP implique que le producteur a suivi le cahier des charges qui stipule notamment que l'agneau de Charlevoix doit être nourri sans maïs, avec des fourrages produits localement (orge, avoine, etc.). Il doit naître, grandir et vivre dans Charlevoix toute sa vie, jusqu'à l'abattage. Il se distingue par sa tendreté. La viande est un peu plus pâle et possiblement moins grasse.

Pour le consommateur, le logo de certification appliqué sur l'étiquette du produit matérialise l'appellation réservée. Le logo « Agneau de Charlevoix » apposé sur une pièce de viande en certifie à la fois la provenance et le respect du cahier des charges. L'IGP protège un aliment contre les usurpations d'identité. Il n'est donc plus permis de vendre de l'agneau sous l'appellation Agneau de Charlevoix si le produit ne respecte pas les procédures de production énumérées dans le cahier des charges.

Un marché public rural : [le Marché Godefroy](#)

La Coopérative de solidarité du Marché Godefroy de Bécancour constitue le premier marché public québécois situé en milieu rural. Une trentaine de producteurs offrent leurs produits, de la mi-mai à la fin octobre, le samedi et le dimanche, à plus de 3 000 visiteurs par jour. Elle bénéficie d'un soutien constant de son milieu, dont la Ville de Bécancour se révèle un partenaire important.

La coopérative est perçue comme une boutique de produits de spécialité. Elle offre une expérience champêtre de marché, étant un lieu de rencontre de consommateurs et de producteurs. Les habitués bénéficient d'une carte de fidélité et reçoivent une infolettre électronique qui les renseigne sur les nouveaux arrivages. Le Marché s'affiche également sur les réseaux sociaux. Les clients peuvent prolonger la saison d'achat grâce à la boutique virtuelle.

Les hôtels, restaurants et institutions (HRI) par Internet : [Saveurs des cantons](#)

Une étude réalisée par le Centre local de développement (CLD) de Coaticook en 2009 a révélé que, bien que plusieurs hôtels, restaurants et institutions de l'Estrie étaient intéressés aux produits locaux, ils ne traitaient ensemble que marginalement. Le projet d'un marché virtuel agroalimentaire pour les HRI s'est alors imposé.

Après une année de rodage, une soixantaine de producteurs et une vingtaine de restaurants négociaient couramment près de 800 produits par le site Internet transactionnel des Saveurs des cantons. Les producteurs y présentent leurs spécialités. Les clients peuvent y commander directement les produits qu'ils y découvrent. Les artisans n'ont qu'à déposer à un point de chute les produits qui leur ont été commandés. La livraison aux clients est assurée par Saveurs des Cantons.

La vente directe : [Savonnerie Ferme des Grands-Ducs](#)

À la savonnerie Ferme des Grands-Ducs de Saint-Félicien, on fabrique du savon à partir du lait d'un troupeau de vaches de race Jersey. C'est pour répondre à la demande même de la population locale que l'entreprise a développé la vente directe de paniers-cadeaux, uniquement à partir du site Internet de l'entreprise. L'offre de paniers-cadeaux est la seule activité de vente directe de la savonnerie, mais elle est une réponse directe aux attentes des consommateurs.

L'entreprise offre également ses produits dans des boutiques touristiques et des fromageries de la région. Chaque point de vente dispose d'un présentoir de la savonnerie qui promeut le caractère régional et fermier des savons.

Une coopérative de microbrasseries : [Distribières](#)

Pour consolider leur position dans le marché de la bière, des brasseurs artisanaux ont fondé Distribières, une coopérative de distribution de bières de microbrasseries. Ce modèle d'affaires engendre des économies d'échelles sur les coûts de mise en marché, de distribution et d'achat de matériel. La mise en commun et le partage des coûts de distribution permettent aussi d'ouvrir de nouveaux points de vente à l'extérieur de leur région immédiate. Les microbrasseries vendent leurs bières à la coopérative avec escompte qui les revend avec une marge fixée par les membres, ce qui permet de financer la distribution. Distribières se concentre sur les dépanneurs et les épiceries indépendants des grands réseaux de distribution.

Références

Rapport final du Groupe de travail sur la mise en marché des produits de spécialité :

[Tome 1 – Mandat, synthèse et recommandations](#)

[Tome 2 – Rapport documentaire : problématiques, pratiques commerciales et modèles d'affaires en vente directe, réseaux courts et longs](#)

Gouvernement du Québec (2008). [Guide d'accès au marché du détail](#), MAPAQ, 57 p.

Gouvernement du Québec (2008). [Guide d'accès au marché de la restauration et de l'hôtellerie](#), MAPAQ, 46 p.

[Conseil des appellations réservées et des termes valorisants](#)

Quelques données

- L'avènement de l'économie numérique est une **véritable révolution** qui modifie nos façons de communiquer, de travailler, de nous divertir. Les réseaux forment l'infrastructure essentielle de la société de la connaissance de demain.
- L'Institut Brookings estime que, chaque fois que le taux de pénétration d'Internet à haute vitesse augmente de 1 % dans un État, l'**emploi y augmente** de 0,2 à 0,3 %¹.
- Une étude européenne montre que l'adoption, par les organisations, de processus reposant sur l'utilisation du haut débit entraîne une augmentation de 5 % de la **productivité des employés** du secteur **manufacturier** et de 10 % des employés du secteur des **services**².
- Internet à haute vitesse favorise le démarrage de **nouvelles activités économiques** dans les territoires ruraux, notamment la création d'entreprises à domicile. Cette technologie permet aussi aux entreprises en place de fonctionner avec plus d'efficacité et d'efficience.
- L'arrivée du haut débit dans les territoires ruraux peut donner aux jeunes et aux adultes de nouvelles occasions d'apprendre et mener notamment à une hausse du taux de **réussite scolaire**.
- Le haut débit permet aux **professionnels du secteur médical d'être plus productifs** en leur permettant, par exemple, d'échanger plus facilement l'information relative à un patient ou de mener des téléconsultations. Elle aide aussi les citoyens à mieux prendre leur **santé en main** et leur évite des déplacements.
- Internet à haute vitesse peut fournir aux résidents des communautés rurales un meilleur accès à des **œuvres culturelles nationales ou internationales** et, à l'inverse, offrir de nouveaux **débouchés commerciaux** à des artistes locaux.
- L'accès des résidents des communautés rurales à Internet leur permet de **mieux s'informer** sur ce qui se passe dans leur milieu, à l'échelle locale et régionale.
- En cas de sinistre, les autorités peuvent utiliser le haut débit pour communiquer des **renseignements cruciaux** aux résidents ou, dans certains cas, trouver des **personnes en difficulté**.
- Les nouveaux usages favorisés par l'ensemble des outils de l'économie numérique, dont Internet à haute vitesse, permettent davantage aux collectivités d'assurer le **développement durable** de leurs territoires.

Démarche et actions à poser

Deux défis attendent les communautés rurales : le **branchement à la haute vitesse** et la réalisation de **plans numériques territoriaux**.

- Le **branchement à la haute vitesse** représente parfois un défi pour les communautés rurales. Des télécommunicateurs hésitent à brancher certaines populations à Internet à haute vitesse jugeant qu'il est trop peu rentable de le faire. Des solutions novatrices doivent être mises en place pour assurer l'accès au haut débit et son passage au très haut débit.

1. CRANDALL, Robert, William LEHR et Robert LITAN. *The Effects of Broadband Deployment on Output and Employment: A Cross-sectional Analysis of U.S. Data*, Issues in Economic Policy, The Brookings Institution, Number 6, July 2007, <http://www.brookings.edu/views/papers/crandall/200706litan.pdf>.

2. FORNEFELD, Martin Dr., Gilles DELAUNAY et Dieter ELIXMANN. *The impact of broadband on growth and productivity*, Micus Studie, 2008, http://ec.europa.eu/information_society/eeurope/i2010/docs/benchmarking/broadband_impact_2008.pdf.

- Une première version de **plans numériques territoriaux** doit être élaborée dans chacune des MRC du Québec afin de :
 - s'assurer que les citoyens, les organismes et les entreprises sont en mesure d'utiliser tous les outils de l'économie numérique, dont Internet à haute vitesse, et d'en tirer profit;
 - cerner les besoins économiques, sociaux et culturels faisant consensus et susceptibles d'être comblés par une utilisation intelligente d'Internet à haute vitesse et des autres outils de l'économie numérique;
 - favoriser la création des services numériques attendus par les résidents, les organismes et les entreprises des collectivités;
 - prévoir la diversification et l'enrichissement des usages de l'économie numérique à court et moyen termes et s'y préparer adéquatement;
 - limiter les effets potentiellement négatifs de la pénétration d'Internet à haute vitesse dans leur territoire.

Démarche proposée

1. Les MRC doivent tenir compte du fait que des **facteurs sociodémographiques** comme l'âge, le niveau de scolarité et le niveau de revenu représentent parfois des freins à l'utilisation efficace, voire à l'utilisation tout court, des outils de l'économie numérique et, notamment, d'Internet par les citoyens, les organismes et les entreprises. En effet, une proportion importante des résidents qui, dans les milieux ruraux du Québec, entre autres, pourraient se brancher à Internet à haute vitesse ne le font pas, bien que les infrastructures requises soient en place dans leur quartier ou leur municipalité.
2. Les collectivités qui viennent de se brancher à Internet à haute vitesse, comme celles qui le sont déjà ou qui le seront bientôt, doivent devenir des lieux de mobilisation, de concertation et de planification en vue de découvrir, de démontrer et d'exploiter les avantages de l'économie numérique. Les planifications des MRC doivent permettre à chacune des municipalités d'atteindre ses **objectifs consensuels prioritaires**. Une vision globale et intégrée du développement du territoire permettra d'utiliser les outils numériques de façon plus rentable économiquement, socialement et culturellement. La mutualisation des outils de l'économie numérique, des connaissances et des ressources humaines favorisera le développement horizontal et durable du territoire.
3. Les MRC doivent porter une attention particulière aux **effets possibles de l'arrivée et de l'adoption d'Internet à haute vitesse** dans leur territoire. Elles devront notamment chercher à réduire les risques que la pénétration accrue de cette technologie pourrait poser à tous égards. L'arrivée du haut débit dans les territoires ruraux n'est **pas toujours avantageuse à court terme**, puisqu'elle permet, notamment, à certains consommateurs d'acheter en ligne à l'extérieur au lieu de le faire localement. Ou encore, certaines organisations de l'extérieur du territoire peuvent profiter du haut débit pour offrir certains services à distance plutôt que localement. Les MRC devront s'efforcer de transformer ces risques à court terme et en occasions à moyen terme, car ces nouvelles technologies et ces nouvelles approches doivent devenir rapidement accessibles aux entreprises et aux organismes du territoire de la MRC. Leurs produits et leurs services pourront être accessibles sur leur territoire et partout ailleurs également.

Actions à poser

Deux guides ont été produits par le groupe de travail :

Le guide [Brancher les citoyens, les organismes et les entreprises du Québec rural à Internet haute vitesse](#) s'attarde à la démarche de branchement, qui consiste à :

- sensibiliser les décideurs ;
- choisir un modèle de gouvernance ;
- étudier le marché ;
- choisir une approche technologique ;
- planifier la gestion des services ;
- faire connaître le projet ;
- établir le budget du projet ;
- financer le projet ;
- mettre le projet en œuvre ;
- évaluer le projet et ses retombées.

Quelques études de cas québécois viennent compléter le guide.

Le [Guide de soutien à l'élaboration de plans numériques territoriaux – Le numérique, outil de développement des territoires du Québec](#) quant à lui présente ce qu'est un plan numérique territorial ainsi que les dix étapes de la démarche de son élaboration :

- déterminer le mode de gouvernance pour l'élaboration d'un plan numérique territorial ;
- assurer le financement nécessaire à la conception d'un plan numérique territorial ;
- déterminer collectivement les besoins à combler à l'aide de l'économie numérique ;
- définir les possibilités offertes par l'économie numérique ;
- réaliser un état de la situation et un exercice de prospective ;
- définir des projets prioritaires découlant de la démarche de prospective sur l'économie numérique ;
- préparer l'évaluation de la mise en œuvre et des retombées d'un plan numérique territorial ;
- rédiger, faire approuver et diffuser un plan numérique territorial ;
- mettre en œuvre un plan numérique territorial ;
- évaluer un plan numérique territorial et effectuer une reddition de comptes s'adressant à la population ainsi qu'aux bailleurs de fonds.

Références

[Rapport final du groupe de travail sur les collectivités rurales branchées](#)

[Guide de soutien à l'élaboration de plans numériques territoriaux – Le numérique, outil de développement des territoires du Québec](#)

[Guide Brancher les citoyens, les organismes et les entreprises du Québec rural à Internet haute vitesse](#)

COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE

Quelques données

Qu'est-ce que la complémentarité rurale-urbaine?

Selon le groupe de travail :

- La complémentarité rurale-urbaine s'intègre dans un projet de société qui rassemble toutes les forces vives afin d'en faire profiter l'ensemble de la collectivité québécoise.
- La multiplicité de ses formes se manifeste tant en ce qui a trait aux échelles de territoires qu'aux domaines dans lesquels elle peut se concrétiser.
- Elle contribue à la mise en valeur des spécificités locales tout en tenant compte des enjeux globaux.
- Elle rend possible ce que chaque milieu n'aurait pu réaliser seul.
- Elle reconnaît l'interdépendance qui nous unit ainsi que la valeur de la réciprocité des échanges.

Trois principes à la complémentarité rurale-urbaine :

- l'équité ;
- le respect et la reconnaissance ;
- la solidarité et la réciprocité.

Des obstacles à la complémentarité rurale-urbaine peuvent se présenter :

- La méconnaissance des mécanismes de compétitivité et d'attractivité territoriale.
- L'accès déficient aux services de proximité pour certains territoires ruraux et, conséquemment, aux outils essentiels nécessaires au développement.
- La méconnaissance de l'apport de l'économie résidentielle aux stratégies de développement.
- La méconnaissance du rôle central des MRC en matière de développement.
- La méconnaissance du rôle structurant des villes-centres et des chefs-lieux des MRC.
- La méconnaissance et les préjugés mutuels des milieux ruraux et des milieux urbains les uns envers les autres.

La complémentarité doit compter sur le renforcement de la capacité des collectivités et de la société civile organisée, ainsi que des individus qui les composent, à travailler dans un sens commun profitant à toutes les collectivités.

Démarche et actions à poser

En matière de connaissance et de reconnaissance des réalités rurales-urbaines :

- mettre en place des programmes de jumelage scolaires, parascolaires et municipaux entre les milieux urbains et les milieux ruraux pour faire connaître les réalités et les richesses propres à chaque territoire, de même que leurs spécificités. Ces programmes pourraient notamment s'appuyer sur l'utilisation en continu des technologies de l'information ;
- privilégier et valoriser les projets culturels qui intègrent une vision juste des réalités et des complémentarités rurales-urbaines.

En matière de compétitivité et d'attractivité des territoires :

- définir les services de base de proximité aux diverses échelles de territoires, et ce, en concertation avec les acteurs concernés ;
- développer une offre intégrée de services dans une perspective de subsidiarité et de complémentarité rurale-urbaine. Cette recommandation cible :
 - le maintien et la diversité des services de base tant privés que publics (caisse populaire, bureau de poste, magasin d'alimentation, poste d'essence, etc.) dans les régions rurales à faible densité ;
 - les divers aspects de la qualité du cadre de vie, facteur de plus en plus important dans le choix d'un lieu d'installation des familles et des entreprises (écoles primaires et secondaires, activités culturelles et sportives, services de santé, vie communautaire, protection) ;
 - la mise en valeur des patrimoines naturel et culturel, l'entretien de l'espace bâti, etc. ;
- faciliter la mobilité durable des personnes par le développement de réseaux de transport collectif.

En matière de planification territoriale et de développement :

- prendre en compte la complémentarité rurale-urbaine dans les différents exercices de planification territoriale des organisations gouvernementales et paragouvernementales, de leurs mandataires et des autres acteurs concernés, notamment en regard d'enjeux fondamentaux :
 - l'aménagement ;
 - le développement local et régional ;
 - la mobilité et le transport durable ;
 - la protection et la valorisation des zones agricoles et des potentiels agricoles en fonction des contextes et des enjeux territoriaux différenciés (zones agricoles périurbaines et zones agricoles en milieux ruraux éloignés) ;
 - la valorisation et la protection des zones et des potentiels patrimoniaux, naturels et touristiques ;
 - la sécurité.

Quelques exemples

À l'échelle nationale

Les routes des fromages constituent un projet agroalimentaire où la complémentarité rurale-urbaine s'exprime sous la forme récréotouristique, les habitants des principales agglomérations urbaines constituant le segment le plus important du marché visé par les participants au projet, soit des producteurs fromagers travaillant à la campagne ou dans de petites collectivités villageoises.

À l'échelle régionale

La formation à distance par Internet au Cégep Beauce-Appalaches constitue un projet d'intérêt à l'échelle régionale. Compte tenu de la dispersion des populations sur le territoire, cette initiative rend la formation accessible aux populations rurales, contribuant à l'amélioration de la productivité des travailleurs et au maintien des jeunes en région.

À l'échelle supralocale (MRC)

- La MRC de La Matapédia partage des services professionnels à l'échelle de sa MRC, essentiellement rurale. Il s'agit en fait d'une adaptation des responsabilités de MRC à un contexte où la mise en œuvre d'une forme de coopérative de services peut pallier efficacement le peu de moyens financiers et techniques.
- L'exercice de planification stratégique mené par la MRC d'Arthabaska intègre la formulation explicite d'objectifs concernant la complémentarité rurale-urbaine. La dimension du transport collectif en milieu rural est également réelle.

À l'échelle locale

Le projet agroalimentaire « Fermier de famille » se distingue des précédents dans la mesure où la complémentarité passe essentiellement par l'établissement d'un lien entre des particuliers, à savoir de petits producteurs agricoles et des consommateurs habitant la ville. Si les rapports villes-campagnes inhérents à cette pratique s'établissent surtout à l'échelle d'une relative proximité géographique, la diffusion de cette expérience amorcée voilà une quinzaine d'années s'étend à une grande partie du Québec méridional.

Ces exemples et d'autres sont présentés plus en détail dans le [rapport du groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine](#).

Références

[Rapport du Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine](#)

Étude du Conference Board du Canada – [Les communautés rurales : l'autre moteur économique du Québec](#)

[Faits saillants de l'étude du Conference Board du Canada](#)

Quelques données

Vision

- Les communautés dévitalisées ont toutes des capacités de régénération ou de revitalisation.
- L'utilisation des ressources locales doit d'abord se faire au profit des communautés.
- La poursuite d'une économie de proximité optimise les retombées dans la communauté.
- Les acteurs locaux sont au centre de la création d'initiatives ou de projets à valeur ajoutée.

Structure des causes internes de la dévitalisation

Nature	Cause
Structurelle	■ Faible leadership dans la communauté locale ■ Taux de scolarisation plus faible que la moyenne québécoise ■ Manque de ressources financières autonomes des municipalités ■ Vieillesse de la population et exode des jeunes
Conjoncturelle	■ Faibles concertation, mobilisation et leadership dans la communauté locale ■ Sentiment de fierté et d'appartenance locale en baisse ■ Perte d'emplois et augmentation du chômage ■ Perte de services de proximité

Facteurs favorables à la revitalisation

Nature	Cause
Acteurs	■ Engagement de leaders visionnaires et compétents ■ Présence d'un comité de développement actif ■ Capacité de réseautage et de concertation ■ Accompagnement soutenu par des professionnels ■ Municipalité proactive dans son développement ■ Présence d'acteurs de l'économie sociale et du mouvement coopératif
Démarches	■ Connaissance du milieu ■ Exercice de planification participatif à long terme et son suivi ■ Réalisation de projets rassembleurs avec des retombées visibles pour la communauté
Conditions	■ Intervenant dédié au développement ■ Capacité de collaborer avec les municipalités voisines ■ Capacité de travailler à une échelle territoriale pertinente ■ Fort sentiment d'appartenance ■ Stratégies innovantes ■ Accès au financement disponible et utilisation optimale de celui-ci ■ Conditions favorables à l'arrivée d'une population nouvelle

Démarche et actions à poser

Dans le contexte où la **mobilisation de la population** et l'**engagement bénévole** sont des éléments déterminants de la revitalisation, les municipalités et les MRC doivent dans leur planification considérer des enveloppes liées à la revitalisation et réserver des sommes pour répondre à ces besoins en soutien logistique et humain.

Voici une liste des attentes du groupe de travail afin de mener à une revitalisation des milieux.

Dans les MRC :

- assurer une utilisation optimale des enveloppes affectées au développement ;
- favoriser la concertation et les collaborations entre les milieux municipaux ;
- soutenir les efforts de revitalisation.

Dans les municipalités :

- assurer un leadership dans le processus de revitalisation du milieu ;
- mettre en place ou soutenir les démarches de revitalisation et mobiliser les forces vives du milieu ;
- procéder à un exercice de diagnostic et de planification pour optimiser les efforts et la revitalisation en y allouant les ressources nécessaires ;
- utiliser les ressources disponibles pour mettre en valeur les éléments caractéristiques du milieu (naturels, culturels, architecturaux, patrimoniaux, etc.) ;
- concevoir des stratégies et des programmes incitatifs pour attirer et intégrer de nouveaux résidents.

Quelques exemples

- L'arrivée d'un nouvel acteur peut aussi être une bonne occasion de modifier les perceptions de sa propre communauté. Saint-Gabriel-Lalemant est un exemple intéressant : une nouvelle résidente a su s'investir dans le conseil municipal et le comité de développement afin de favoriser l'implantation d'un projet mobilisant la population et redéfinissant l'image de la municipalité.
- Le comité de développement de Girardville, dont le dynamisme est reconnu à l'échelle régionale, repose sur l'engagement d'un noyau de professionnels du milieu ainsi que sur la représentation des principaux acteurs de la communauté.
- Manseau a été un précurseur sur son territoire en finançant l'embauche d'une coordonnatrice pour le Comité de développement et de fierté de Manseau. Celle-ci a eu une influence majeure sur la mobilisation du milieu, en facilitant l'implantation de projets rassembleurs.
- Le cas de la municipalité de Matapédia et du territoire des Plateaux est particulièrement révélateur quant à la capacité de travailler à une échelle territoriale pertinente. Les cinq municipalités de ce secteur ont su créer un lien d'appartenance commun qui favorise grandement les partenariats et la coopération.
- En ce qui a trait à une stratégie innovatrice, le cas de Saint-Camille est probant : son centre culturel et communautaire du P'tit Bonheur ainsi que les projets coopératifs agricoles et résidentiels de La Clé des champs et des Fermettes du rang 13 sont des projets innovants qui distinguent la communauté.

En annexe au [rapport du groupe de travail sur les communautés dévitalisées](#), plusieurs autres exemples de démarche de revitalisation sont également présentés.

Références

Rapport du groupe de travail sur les communautés dévitalisées :

- [version complète](#)
- [version synthèse](#)

La boîte à outils – [Répertoire des ressources pertinentes aux démarches de revitalisation](#)



www.mamrot.gouv.qc.ca